

Coisine Bernard
5, allée de l'Authion
Brain sur l'Authion
49800 Loire-Authion

Loire-Authion le 23 octobre 2026

06.81.88.01.35
bernard.coisine@orange.fr

Objet : *Observation et demande de maintien du classement AU1 des parcelles à Clohars-Carnoët*

Madame, Monsieur les membres de la commission d'enquête,

Nous sommes propriétaires, mon frère Gilles Coisine, mes sœurs Danièle Coisine et Marie Le Guen, et moi, de parcelles situées sur la commune de Clohars-Carnoët, identifiées au cadastre sous les références suivantes OE 62 à 67.

Ces parcelles sont actuellement classées en zone AU1 dans le document d'urbanisme applicable. Or, le projet de révision du PLUi prévoit, selon les documents de zonage consultés, leur reclassement en zone NL.

Nous souhaitons exprimer notre opposition à ce changement de zonage et solliciter le réexamen de cette décision avant l'approbation définitive du PLUi.

Cette demande repose notamment sur les éléments suivants, sous réserve de leur confirmation par les documents du dossier :

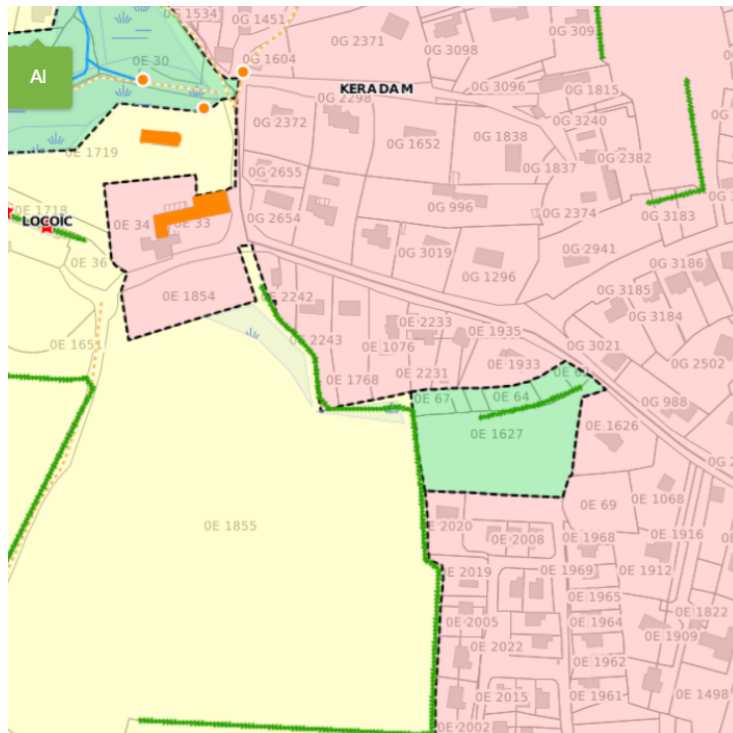
- La situation des parcelles à proximité du secteur urbanisé de Keradam et leur relation avec les terrains bâtis environnants ;
- Les conditions d'accès aux parcelles et la présence éventuelle des réseaux nécessaires à une urbanisation ;
- La nécessité de disposer d'une justification précise du passage d'une zone destinée à une urbanisation future à une zone NL ;
- La nécessité de vérifier la cohérence du zonage retenu avec les caractéristiques des parcelles, les terrains voisins et les orientations générales du projet de territoire.

Nous demandons en conséquence à la commission d'enquête de bien vouloir examiner spécifiquement cette évolution du zonage et de solliciter des explications sur les motifs ayant conduit à ce reclassement.

Nous demandons également que soit étudiée la possibilité de maintenir les parcelles concernées en zone AU1, ou, à défaut, de réexaminer leur classement au regard de leur situation et des objectifs d'aménagement du secteur.

Nous souhaitons que la présente observation soit annexée au registre de l'enquête publique et que nos demandes soient prises en considération dans les conclusions de la commission ainsi que dans les suites données au projet de révision du PLUi.

Je joins à cette observation une capture d'écran permettant de localiser précisément les parcelles concernées sur le nouveau projet. Elles y figurent en vert, entourées de parcelles en couleur rose.



Je vous remercie de l'attention portée à cette observation.
Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Bernard Coisine